

GRENE 2025 Rapport moral

Pour l'année associative 2024 / 2025, GRENE s'est mobilisé pour rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des objectifs de développement durable. Promouvoir les déplacements doux, dénoncer les atteintes à la biodiversité et les pollutions diverses, défendre les terres agricoles et les projets climaticides, sans oublier les soirées ciné-débats qui ont été nos principales actions. Actions préparées par les séances de travail du lundi ; ouverte une fois par mois à l'ensemble des membres de GRENE, et d'un CA mensuel.

Comment faire pour améliorer les séances de travail du lundi et les CA mensuels, pour les partager avec le plus grand nombre d'adhérents, que souhaite l'AG ?

Deux axes essentiels étaient proposés lors de l'AG 2024 :

- préserver la biodiversité et les milieux naturels, les conditions d'habitabilité sur la planète,
- prendre en considération l'ensemble des dimensions du développement durable.

Le changement climatique et la biodiversité sont des sujets de préoccupation majeur, plaider pour leur protection. Les actions possibles, sont en lien avec nos actions déjà en place : de l'information à la lutte contre les incivilités environnementales, en passant par l'aménagement du territoire et les énergies renouvelables les sujets sont nombreux :

Les enquêtes publiques : 2024 a été marquée par deux gros dossiers de débats public auquel nous avons participé, l'occasion d'affirmer publiquement nos orientations :

- une enquête publique se déroulant du 14 octobre au 25 novembre 2024 à Crolles concernait la demande d'autorisation environnementale pour l'agrandissement de l'usine de STMicroelectronics,

- le débat public sur l'extension de la ZAE des Fontaines à Bernin, sous l'égide de la CNDP, pour lequel nous avons fourni un cahier d'acteur.

-Le pont de Brignoud

-La participation à la concertation sur le Pôle d'Échange Multimodal de Goncelin.

Nous avons répondu à deux enquêtes publiques hors Grésivaudan : l'implantation d'une centrale photovoltaïque à la place d'une forêt alluviale dans la zone industrielle Alpespace de Ste Hélène-du-Lac, et la ZAE Technolac III à La Motte-Servolex.

Les actions sentinelles Nous voyons également la montée en puissance de notre réseau sentinelle avec la formation de plusieurs membres.

La participation à des actions et manifestations collectives : 10 jours de RevES, Collectif Grignon, CCLT, par participation directe et relai d'informations.

Notre participation à GRESI 21. Après cessation de ses activités, l'association Trait d'Union de Crolles nous a cédé les parts qu'elle détenait à GresI 21 SAS. GresI21, étant une équipe de bénévoles qui agissent pour la transition énergétique de leur bassin de vie, nous avons accepté ces parts. Nous avons également accepté de participer au comité de gestion.

Dons de Terrains : Un particulier veut nous faire un don de parcelles situées près du Chemin de l'Empereur au Touvet. Les démarches sont en cours, nous prévoyons d'inscrire une ORE dans l'acte notarié. Les ORE sont inscrits dans un contrat au terme duquel le propriétaire d'un bien immobilier met en place une protection environnementale attachée à son bien, pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans. Notre objectif sur ces parcelles, serait de restaurer la forêt alluviale d'origine qui est dégradée actuellement.

Sortie :

-A la découverte des lichens et champignon à Apremont

-Visite du centre de tri Athanor à La Tronche. Le nouveau centre de tri est dimensionné pour répondre aux besoins de 7 intercommunalités - métropole de Grenoble, Grésivaudan, Voironnais, Pays de Saint-Marcellin, Oisans, Matheysine et Trièves - soit un ensemble de 259 communes et près de 740.000 habitants.

Les rencontres avec des élus

Rencontre de Régine Millet, Maire de Theys, au sujet du Drift de Pipay, pour lui dire notre opposition à cette manifestation qui soumet le public à une pollution de l'air importante. La pollution de l'air a été mesurée le jour de la manifestation avec un capteur mobile prêté par Atmo-Rhône-Alpes. Un article et un film sont à retrouver sur notre site.
Une pétition est lancée pour demander l'arrêt du Drift.

Rencontre de Régine Millet et du directeur de la station des Sept Laux, au sujet des aménagements de la piste bleue « Les Rhodos ».

Echanges avec le département sur la Belle-Via et surtout sur l'aménagement du carrefour à la sortie du pont de la Gâche pour les vélos.

Des échanges sont en cours pour la liaison Le Touvet-Goncelin avec Inddigo et le SMMAG.

Sensibilisation à l'impact des frelons asiatiques : article sur notre site et achat de pièges prêtés aux adhérents qui s'engagent à en assurer le suivi.

Les soirées d'éducation populaire :

Deux ciné débats ont été organisés, « Demain la vallée » en octobre 2024 dans le cadre du festival AlimentTerre et « Le Pari », un film sur les gallinacés de montagne. La projection de « Toxic Bodies » un documentaire réalisé par Camille Étienne qui met en lumière la présence omniprésente des PFAS dans notre environnement et leur impact nocif sur la santé humaine et la biodiversité, devait être organisée à Crolles. Au dernier moment, le maire de Crolles nous a refusé le prêt de la salle.

Comment envisager la prochaine année associative, dans le contexte politique actuel ?

Ces derniers mois, nous avons observé un recul massif de la pensée écologique. Peut-être faut-il essayer de comprendre les raisons de ce recul ? Les risques d'effondrement sont réels et nombreux, mais des alternatives « socio-écologiques » de résilience peuvent se mettre en place. Les raisons de défendre et promouvoir la transition écologique, ce n'est pas vouloir le chaos, mais rester lucide et objectif à partir de faits scientifiques. Par exemple : évaluer l'impact de l'artificialisation des sols et de la pollution sur le climat et la nature, c'est participer à la résilience sociale et environnementale de notre territoire. L'objectif est d'assurer un avenir durable pour les générations futures.

La difficulté, c'est que dans l'imaginaire collectif dominant, la transition écologique est incompatible avec le maintien du modèle de développement basé sur la croissance infinie du PIB. La transition écologique implique de repenser le modèle social, les modes de vie, et la gouvernance. La société doit envisager de « bien vivre » avec moins, ce qui peut signifier une réduction de la consommation matérielle tout en maintenant ou améliorant la qualité de vie. Le projet de loi « Duplomb » en est une belle illustration. Il a été l'occasion pour nous d'envoyer un courrier à tous les sénateurs du département, un seul nous a répondu.

En conclusion, il est essentiel de :

Continuer à sensibiliser, former et mobiliser l'ensemble de la société pour faire face aux défis posés par le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Construire ensemble un monde plus respectueux de l'environnement et des ressources naturelles. L'avenir de notre planète dépend de l'engagement et de la solidarité de chacun.

Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des objectifs de développement durable, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale.